

N°380
JANVIER
2022

BULLETIN MENSUEL

L'AGENCE FRANCE TRÉSOR A POUR MISSION DE GÉRER LA DETTE ET LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT AU MIEUX DES INTÉRÊTS DU CONTRIBUABLE ET DANS LES MEILLEURES CONDITIONS DE SÉCURITÉ

Actualité de l'Agence
France Trésor

page 1

Actualité
économique

page 2

Données générales
sur la dette

page 3

Marché
secondaire

page 5

Dettes négociables
de l'État

page 6

Économie française et
comparaisons internationales

page 8

Actualité de l'Agence
France Trésor

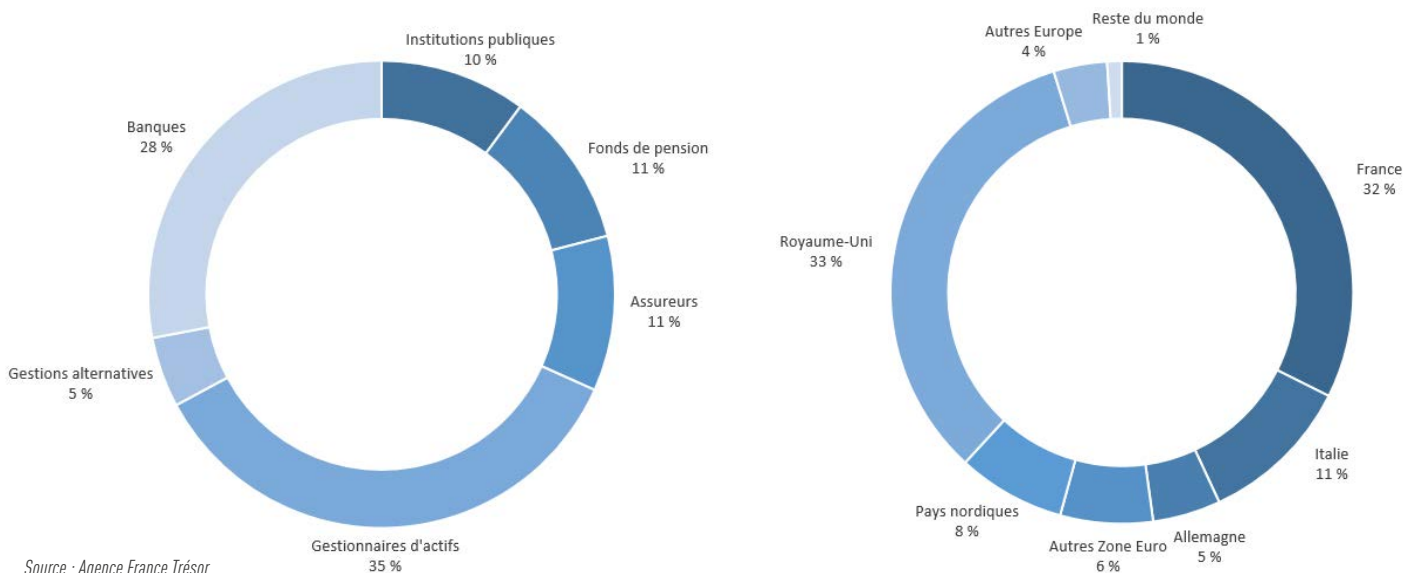
LANCEMENT PAR SYNDICATION DE L'OAT€I 0,10 % 25 JUILLET 2053 À UN TAUX RÉEL À L'ÉMISSION RECORD

Comme annoncé dans le programme indicatif de financement pour 2022, l'AFT a réalisé le mardi 25 janvier sa première syndication de l'année en lançant l'OAT€i 0,10 % 25 juillet 2053. Cette opération a ainsi permis de renouveler le point le plus long de la courbe des taux réels indexée sur l'inflation européenne occupé depuis 6 ans par l'OAT€i 0,10 % 25 juillet 2047, qui avait été lancée le 28 septembre 2016 au taux réel de -0,262 %.

La syndication a suscité l'intérêt des investisseurs, ce qui s'est traduit par une demande totale très soutenue pour cette catégorie de produit, s'établissant à environ 24 milliards d'euros, dont 3 milliards d'euros ont été servis. Le taux de rendement réel à l'émission a été fixé à -0,926 % soit le niveau de taux réel à l'émission le plus bas jamais atteint lors d'un lancement par syndication d'une OAT indexée. Le point mort d'inflation sous-jacent à cette émission s'élève à 1,90 %.

Près de 200 investisseurs finaux ont souscrit à l'opération, ce qui constitue un niveau record pour ce type de syndication. D'un point de vue géographique, la distribution se concentre presque exclusivement en Europe où l'allocation reflète un livre d'ordres émanant d'une base d'investisseurs très diversifiée et de qualité, tant sur le plan géographique qu'en termes de types de contreparties.

Une allocation très diversifiée en termes de catégorie d'investisseurs et d'origine géographique pour l'OAT€i 0,10 % 25 juillet 2053



Les chefs de file de cette opération étaient BNP Paribas, Citi, Crédit Agricole CIB, J.P. Morgan et Société Générale. Tous les spécialistes en valeurs du Trésor faisaient partie du syndicat.

Chaque année, l'AFT s'engage à émettre autour de 10 % du programme de financement de l'État sous forme d'obligations indexées. À travers cette syndication, la France réaffirme son statut d'émetteur de référence en zone euro pour les émissions de titres indexés à l'inflation de maturité très longue. C'est aussi une nouvelle preuve de confiance des investisseurs dans l'économie française, la signature et la qualité de crédit de la France.

Par Yulia Zhestkova, économiste monde, et Daan Struyven, économiste senior monde, chez Goldman Sachs

Les problèmes d'approvisionnement énergétique liés à la transition climatique et une forte demande d'énergie se sont traduits par une hausse de l'inflation en Europe comme en Chine. Christine Lagarde, présidente de la Banque centrale européenne (BCE), a récemment fait observer que des phénomènes climatiques, notamment des vents inhabituellement faibles, avaient induit une hausse des prix du gaz, l'Europe ayant été contrainte de recourir à cette source d'énergie. De même, le prix du charbon chinois a battu des records historiques sous l'effet de la politique de décarbonation dans laquelle s'est engagée la Chine.

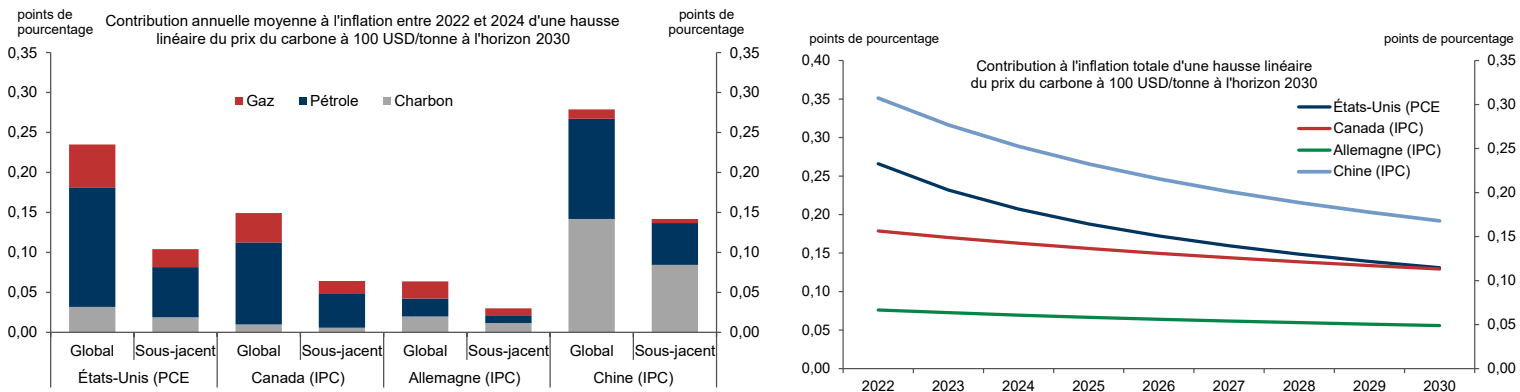
Modélisation de la neutralité carbone

Nous nous appuyons sur des estimations d'experts concernant les efforts à déployer pour parvenir à la neutralité carbone et modélisons l'effet de cette transition sur l'inflation, plus précisément l'incidence d'une taxe carbone permettant d'atteindre la neutralité carbone dans quatre grandes économies – les États-Unis, la Chine, l'Allemagne et le Canada. Nous procédons en deux temps.

Nous commençons par estimer l'impact, sur le prix du pétrole, du gaz naturel et du charbon, d'une taxe carbone augmentant de manière linéaire pour atteindre 100 USD par tonne en 2030 (en dollars de 2021). Cette trajectoire est très proche de celle nécessaire pour parvenir à la neutralité carbone à l'horizon 2050 selon le cadre d'analyse du Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (Network of Central Banks and Supervisors for Greening the Financial System, NGFS). Dans un second temps, nous évaluons l'effet d'une hausse des prix du pétrole, du gaz naturel et du charbon sur l'inflation des prix à la consommation d'après la contribution de ces matières premières aux prix à la consommation. Pour mesurer cette contribution, nous évaluons, au moyen de données provenant de tableaux entrées-sorties, la part des coûts énergétiques dans les intrants des différents secteurs d'activité et le poids de la production de chaque secteur dans la consommation finale des ménages. Nous partons du principe que la taxe carbone est intégralement répercutée du prix des matières premières aux prix à la consommation.

Des effets inflationnistes modérés

Nous faisons quatre constatations. Premièrement, la transition fondée sur l'instauration d'une taxe carbone entraîne une hausse annuelle moyenne proche de 25 points de base de l'indice global des dépenses de consommation des ménages (PCE) aux États-Unis pendant les trois premières années (graphique de gauche). Deuxièmement, au cours de la même période, son impact sur l'indice PCE sous-jacent, calculé hors alimentation et énergie, est plus faible, s'établissant à 10 points de base en moyenne. Troisièmement, elle provoque une augmentation annuelle de l'inflation globale plus forte en Chine qu'aux États-Unis (30 points de base), le pays dépendant davantage du charbon. Cette progression est plus limitée au Canada (15 points de base), entre autres parce que le Canada a déjà adopté une taxe carbone. C'est en Allemagne que l'effet de la transition est le plus faible (l'inflation devant augmenter d'un peu plus de 5 points de base) pour plusieurs raisons : une taxe carbone est en place, l'efficacité énergétique est relativement bonne et les prix du gaz sont déjà très élevés. Quatrièmement, l'effet positif sur l'inflation décroît dans le temps dans l'hypothèse d'une augmentation linéaire de la taxe carbone que nous avons retenue (graphique de droite). En d'autres termes, les effets de la décarbonation sur l'inflation se font surtout sentir au début du processus. La contribution annuelle moyenne de la transition à l'inflation des prix à la consommation durant la décennie en cours est relativement modérée dans les quatre économies étudiées, en particulier comparativement aux poussées inflationnistes inattendues observées en 2021. Selon nos estimations, en termes cumulés, elle s'établira en 2030 à 0,5 % en Allemagne, à 1,2 % au Canada, à 1,7 % aux États-Unis et à 2 % en Chine.



Incertitudes entourant nos estimations

Des risques de sous-estimation ou de surestimation

Cinq facteurs pourraient accroître les retombées de la transition sur l'inflation comparativement à nos estimations. Premièrement, des mécanismes moins efficaces que la tarification du carbone (qui semble pour l'heure peu probable aux États-Unis, du moins au niveau fédéral) pourraient être mis en place pour réduire le recours aux énergies fossiles, mais ils auraient des répercussions un peu plus fortes sur l'inflation. Deuxièmement, un report de la transition se traduirait par un effet accru sur l'inflation. Enfin, la poussée inflationniste sera plus forte si les salaires ou les anticipations d'inflation augmentent, si les mesures de relance budgétaire entraînent une hausse de la demande totale ou si le coût, pour les entreprises, du passage à d'autres sources d'énergie alimente également l'inflation.

Deux facteurs pourraient à l'inverse atténuer ces retombées par rapport à nos estimations. En premier lieu, au cas où les banques centrales ne tiendraient pas compte des effets de la taxe carbone et où les ménages consommeraient moins en raison d'un durcissement des conditions financières ou d'un effet de revenu négatif, la hausse des prix de l'énergie pourrait être compensée par la diminution du prix d'autres produits. En second lieu, si les producteurs et les consommateurs se tournent rapidement vers des solutions vertes, par exemple pour bénéficier de subventions environnementales, l'inflation augmentera probablement moins.

NB : en ouvrant cette tribune, l'Agence France Trésor offre à des économistes l'occasion d'exposer librement leur opinion ; les propos ici exprimés n'engagent donc que les auteurs et en aucun cas l'Agence France Trésor, ni le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance. Les auteurs sont économistes au sein du département recherche de Goldman Sachs. Les idées qu'ils expriment reflètent leur opinion à la date à laquelle l'article a été proposé pour publication.

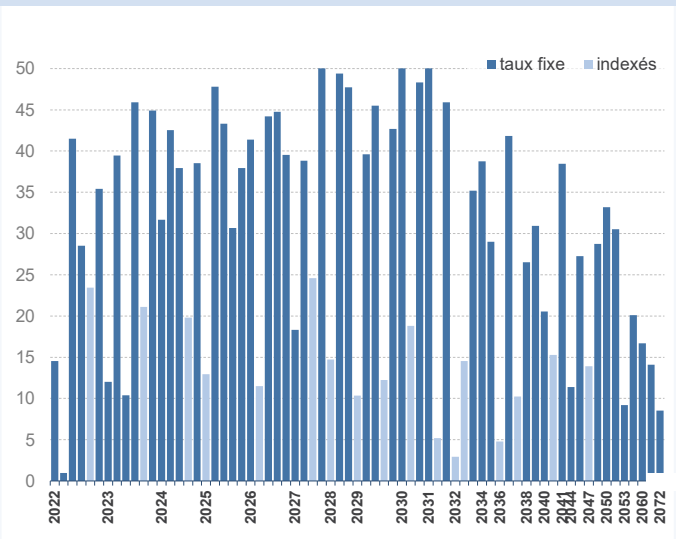
CALENDRIER INDICATIF D'ADJUDICATION

		Court terme					Moyen terme	Long terme	Indexés
Février 2022	date d'adjudication	7	14	21	28	/	17	3	17
	date de règlement	9	16	23	2/03	/	21	7	21
Mars 2022	date d'adjudication	7	14	21	28	/	17	3	17
	date de règlement	9	16	23	30	/	21	7	21

Source : Agence France Trésor

DETTE NÉGOCIABLE À MOYEN ET LONG TERME DE L'ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE 2021

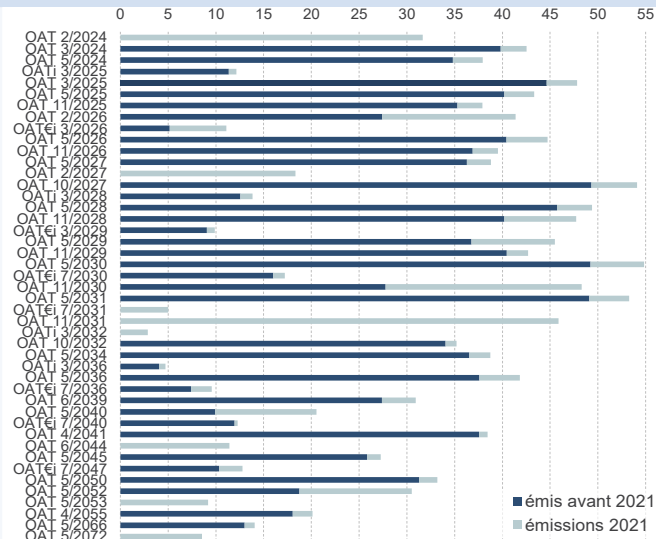
ENCOURS ACTUALISÉ PAR LIGNE, EN MILLIARDS D'EUROS



Source : Agence France Trésor

MOYEN ET LONG TERME : ÉMISSIONS DE L'ANNÉE ET CUMUL AU 31 DÉCEMBRE 2021

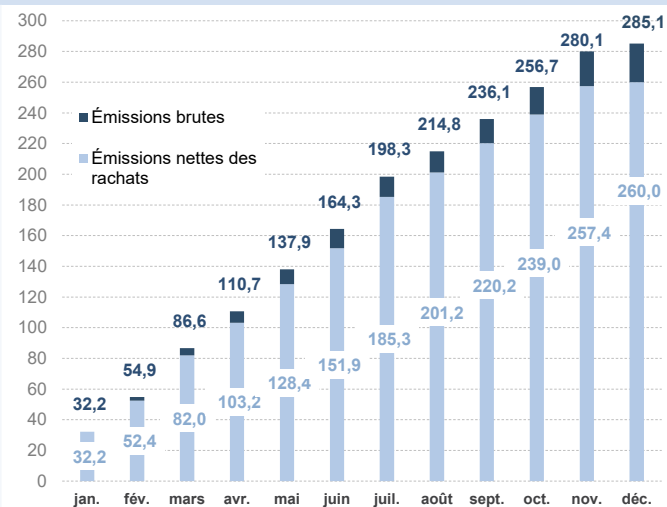
EN MILLIARDS D'EUROS



Source : Agence France Trésor

ÉMISSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2021

EN MILLIARDS D'EUROS



Source : Agence France Trésor

MOYEN ET LONG TERME : ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2021

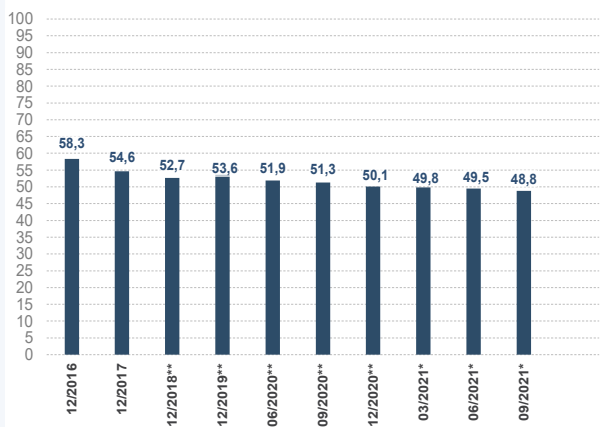
EN MILLIARDS D'EUROS

Mois	Intérêts	Amortissements
janv-22		
févr-22		14,5
mars-22	0,1	
avr-22	10,5	42,4
mai-22	8,9	28,5
juin-22	0,6	
juil-22	2,5	23,5
août-22		
sept-22		
oct-22	9,1	35,4
nov-22	1,5	
déc-22		

Source : Agence France Trésor

DÉTENTION PAR LES NON-RÉSIDENTS DES TITRES DE LA DETTE NÉGOCIABLE DE L'ÉTAT : 3^{ÈME} TRIMESTRE 2021

EN % DE LA DETTE NÉGOCIABLE EXPRIMÉE EN VALEUR DE MARCHÉ



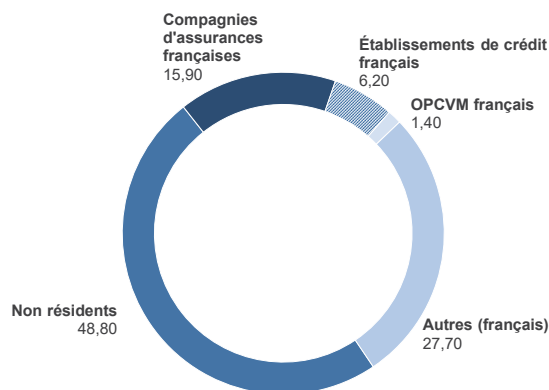
* Chiffres établis avec les positions titres trimestrielles

** Chiffres révisés avec la position titres du dernier rapport annuel

Source : Banque de France

DÉTENTION DES TITRES DE LA DETTE NÉGOCIABLE DE L'ÉTAT PAR GROUPE DE PORTEURS : 3^{ÈME} TRIMESTRE 2021

STRUCTURE EN % EXPRIMÉE EN VALEUR DE MARCHÉ



Source : Banque de France

DETTE NÉGOCIABLE DE L'ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE 2021

EN EUROS

Total dette à moyen terme et long terme	1 989 742 254 026
Encours démembré	58 572 980 500
Durée de vie moyenne	9 ans et 20 jours
Total dette à court terme	155 379 000 000
Durée de vie moyenne	110 jours
Encours total	2 145 121 254 026
Durée de vie moyenne	8 ans et 153 jours

Source : Agence France Trésor

DETTE NÉGOCIABLE DE L'ÉTAT DEPUIS FIN 2018 AU 31 DÉCEMBRE 2021

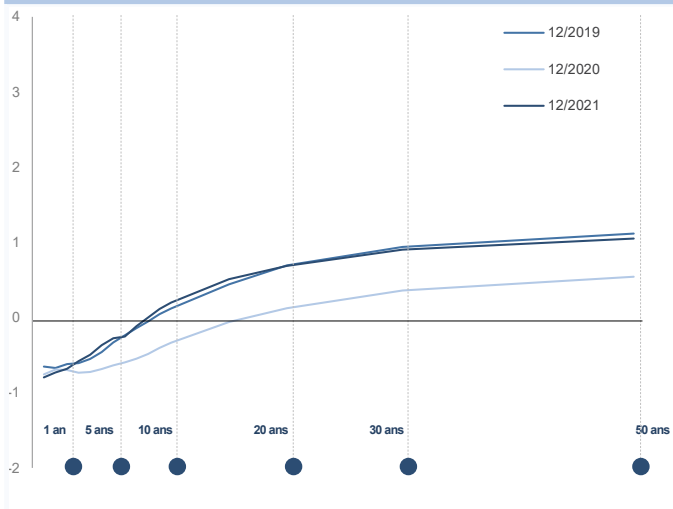
EN MILLIARDS D'EUROS

	Fin 2018	Fin 2019	Fin 2020	Fin nov 2021	Fin déc 2021
Encours de la dette négociable	1 756	1 823	2 001	2 151	2 145
<i>dont titres indexés</i>	220	226	220	235	236
Moyen et Long Terme	1 644	1 716	1 839	1 985	1 990
Court Terme	113	107	162	166	155
Durée de vie moyenne de la dette négociable					
	7 ans	8 ans	8 ans	8 ans	8 ans
	336 jours	63 jours	73 jours	160 jours	153 jours

Source : Agence France Trésor

COURBE DES TAUX SUR TITRES D'ÉTAT FRANÇAIS

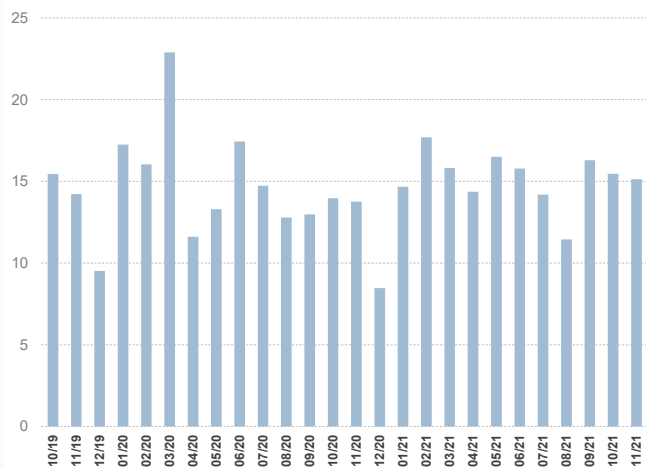
VALEUR EN FIN DE MOIS, EN %



Source : Bloomberg

VOLUME MOYEN DES TRANSACTIONS QUOTIDIENNES SUR LES TITRES À MOYEN ET LONG TERME

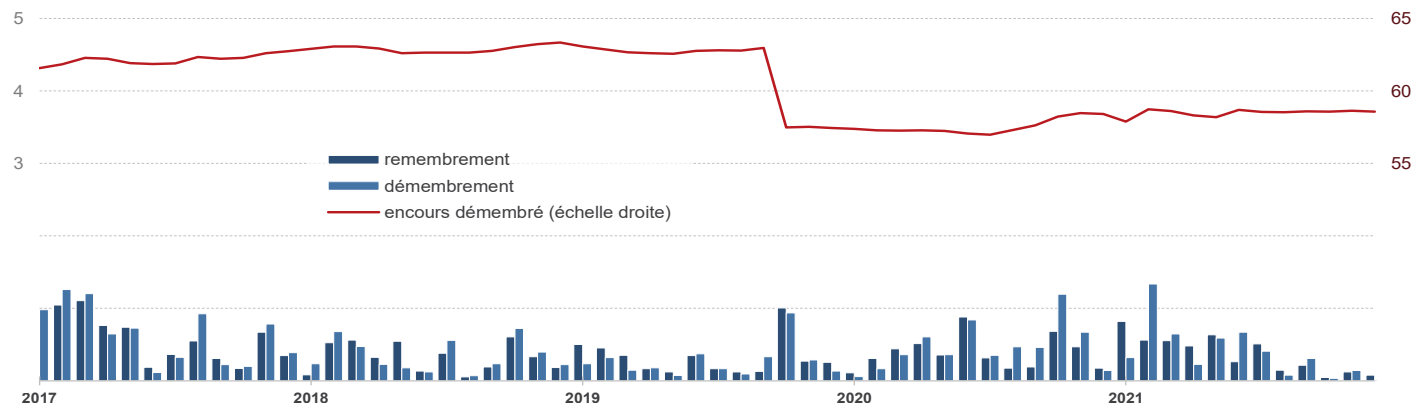
EN MILLIARDS D'EUROS



Source : déclarations des SVT, hors flux réalisés dans le cadre du programme d'achats de titres du secteur public du système européen de l'Eurosystème

MONTANT DES OPÉRATIONS DE DÉMEMBREMENT ET DE REMEMBREMENT

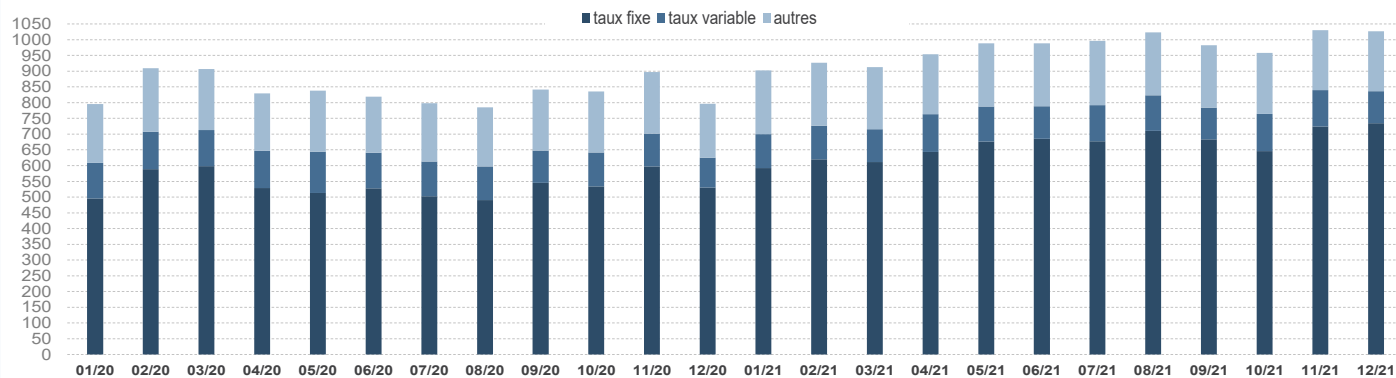
EN MILLIARDS D'EUROS



Source : Euroclear

ENCOURS CUMULÉS DES PENSIONS DES SVT EN FIN DE MOIS

EN MILLIARDS D'EUROS



Source : déclarations des SVT

DETTE À COURT TERME AU 31 DÉCEMBRE 2021

Code ISIN	Échéance	Encours (€)
FR0126893520	BTF 5 janvier 2022	9 811 000 000
FR0126893538	BTF 12 janvier 2022	5 589 000 000
FR0126893603	BTF 19 janvier 2022	6 550 000 000
FR0126461823	BTF 26 janvier 2022	7 193 000 000
FR0126893611	BTF 2 février 2022	6 903 000 000
FR0126893546	BTF 9 février 2022	7 771 000 000
FR0126893629	BTF 16 février 2022	6 898 000 000
FR0126461831	BTF 23 février 2022	7 126 000 000
FR0126893637	BTF 2 mars 2022	5 293 000 000
FR0126893595	BTF 9 mars 2022	8 201 000 000
FR0126893645	BTF 16 mars 2022	2 348 000 000
FR0126461849	BTF 23 mars 2022	8 522 000 000
FR0126893660	BTF 6 avril 2022	8 215 000 000
FR0126750787	BTF 21 avril 2022	8 328 000 000
FR0126893678	BTF 4 mai 2022	5 786 000 000
FR0126750795	BTF 18 mai 2022	9 057 000 000
FR0126750803	BTF 15 juin 2022	6 988 000 000
FR0126893561	BTF 13 juillet 2022	6 455 000 000
FR0126893579	BTF 10 août 2022	6 390 000 000
FR0126893587	BTF 7 septembre 2022	7 122 000 000
FR0126893694	BTF 5 octobre 2022	6 551 000 000
FR0126893702	BTF 2 novembre 2022	6 031 000 000
FR0126893710	BTF 30 novembre 2022	2 251 000 000

DETTE À MOYEN ET LONG TERME (ÉCHÉANCES 2022 - 2024) AU 31 DÉCEMBRE 2021

Code ISIN	Libellé	Encours (€)	Coeff. ind.	Encours nomi. (€)	Démembres (€)	CAC*
Échéance 2022		144 322 325 560				
FR0013398583	OAT 0,00 % 25 février 2022	14 541 000 000			0	x
FR0000571044	OAT 8,25 % 25 avril 2022	960 939 990			0	
FR0011196856	OAT 3,00 % 25 avril 2022	41 478 000 000			118 509 300	
FR0013219177	OAT 0,00 % 25 mai 2022	28 502 000 000			0	x
FR0010899765	OAT€i 1,10 % 25 juillet 2022	23 420 385 570 (1)	1,17969	19 853 000 000	0	
FR0011337880	OAT 2,25 % 25 octobre 2022	35 420 000 000			0	
Échéance 2023		173 788 600 703				
FR0013479102	OAT 0,00 % 25 février 2023	12 027 000 000			0	x
FR0013283686	OAT 0,00 % 25 mars 2023	39 461 500 000			0	x
FR0000571085	OAT 8,50 % 25 avril 2023	10 395 695 903			5 331 365 200	
FR0011486067	OAT 1,75 % 25 mai 2023	45 891 000 000			0	x
FR0010585901	OATi 2,10 % 25 juillet 2023	21 095 404 800 (1)	1,16885	18 048 000 000	0	
FR0010466938	OAT 4,25 % 25 octobre 2023	44 918 000 000			451 985 000	
Échéance 2024		170 488 477 680				
FR0014001N46	OAT 0,00 % 25 février 2024	31 676 000 000			0	x
FR0013344751	OAT 0,00 % 25 mars 2024	42 533 000 000			0	x
FR0011619436	OAT 2,25 % 25 mai 2024	37 948 000 000			0	x
FR0011427848	OAT€i 0,25 % 25 juillet 2024	19 795 477 680 (1)	1,10472	17 919 000 000	0	x
FR0011962398	OAT 1,75 % 25 novembre 2024	38 536 000 000			42 000 000	x

(1) valeur nominale x coefficient d'indexation (valeur nominale si le coefficient est inférieur à 1)

* Les certificats des titres créés après le 1er mars 2013 sont assortis de clauses d'action collectives (CAC) comme tous les titres obligataires de la zone euro, par conséquent non assimilables aux souches émises avant cette date.

DETTE À MOYEN ET LONG TERME (ÉCHÉANCES 2025 ET PLUS) AU 31 DÉCEMBRE 2021

Code ISIN	Libellé	Encours (€)	Coeff. ind.	Encours nomi. (€)	Démembrés (€)	CAC*
Échéance 2025		172 652 753 318				
FR0012558310	OATi 0,10 % 1 mars 2025	12 931 825 200 (1)	1,06540	12 138 000 000	0	×
FR0013415627	OAT 0,00 % 25 mars 2025	47 814 000 000			0	×
FR0012517027	OAT 0,50 % 25 mai 2025	43 331 000 000			0	×
FR0000571150	OAT 6,00 % 25 octobre 2025	30 653 928 118			2 813 064 400	
FR0012938116	OAT 1,00 % 25 novembre 2025	37 922 000 000			0	×
Échéance 2026		181 356 826 550				
FR0013508470	OAT 0,00 % 25 février 2026	41 396 000 000			0	×
FR0013519253	OAT€i 0,10 % 1 mars 2026	11 488 826 550 (1)	1,03643	11 085 000 000	0	×
FR0010916924	OAT 3,50 % 25 avril 2026	44 202 000 000			0	
FR0013131877	OAT 0,50 % 25 mai 2026	44 743 000 000			0	×
FR0013200813	OAT 0,25 % 25 novembre 2026	39 527 000 000			0	×
Échéance 2027		135 844 346 400				
FR0014003513	OAT 0,00 % 25 février 2027	18 332 000 000			0	×
FR0013250560	OAT 1,00 % 25 mai 2027	38 814 000 000			0	×
FR0011008705	OAT€i 1,85 % 25 juillet 2027	24 599 346 400 (1)	1,16254	21 160 000 000	0	
FR0011317783	OAT 2,75 % 25 octobre 2027	54 099 000 000			61 743 600	
Échéance 2028		111 857 545 897				
FR0013238268	OATi 0,10 % 1 mars 2028	14 729 148 240 (1)	1,06363	13 848 000 000	0	×
FR0000571226	OAT zéro coupon 28 mars 2028	31 397 657 (2)		46 232 603	—	
FR0013286192	OAT 0,75 % 25 mai 2028	49 380 000 000			0	×
FR0013341682	OAT 0,75 % 25 novembre 2028	47 717 000 000			0	×
Échéance 2029		150 408 175 768				
FR0013410552	OAT€i 0,10 % 1 mars 2029	10 359 090 930 (1)	1,04669	9 897 000 000	0	×
FR0000571218	OAT 5,50 % 25 avril 2029	39 618 880 458			2 281 946 100	
FR0013407236	OAT 0,50 % 25 mai 2029	45 491 000 000			0	×
FR0000186413	OATi 3,40 % 25 juillet 2029	12 239 204 380 (1)	1,33250	9 185 144 000	0	
FR0013451507	OAT 0,00 % 25 novembre 2029	42 700 000 000			0	×
Échéance 2030		121 957 012 960				
FR0011883966	OAT 2,50 % 25 mai 2030	54 855 000 000			0	×
FR0011982776	OAT€i 0,70 % 25 juillet 2030	18 792 012 960 (1)	1,09053	17 232 000 000	0	×
FR0013516549	OAT 0,00 % 25 novembre 2030	48 310 000 000			0	×
Échéance 2031		104 354 238 040				
FR0012993103	OAT 1,50 % 25 mai 2031	53 267 000 000			58 900 000	×
FR0014001N38	OAT€i 0,10 % 25 juillet 2031	5 191 238 040 (1)	1,03804	5 001 000 000	0	×
FR0014002WK3	OAT 0,00 % 25 novembre 2031	45 896 000 000			0	×
Échéances 2032 et plus		522 711 951 150				
FR0014003N51	OATi 0,10 % 1 mars 2032	2 950 184 640 (1)	1,02224	2 886 000 000	0	×
FR0000188799	OAT€i 3,15 % 25 juillet 2032	14 542 652 800 (1)	1,34455	10 816 000 000	0	
FR0000187635	OAT 5,75 % 25 octobre 2032	35 192 322 600			10 590 157 400	
FR0013313582	OAT 1,25 % 25 mai 2034	38 746 000 000			0	×
FR0010070060	OAT 4,75 % 25 avril 2035	29 004 000 000			3 321 737 000	
FR0013524014	OATi 0,10 % 1 mars 2036	4 800 950 100 (1)	1,01931	4 710 000 000	0	×
FR0013154044	OAT 1,25 % 25 mai 2036	41 823 000 000			100 000	×
FR0013327491	OAT€i 0,10 % 25 juillet 2036	10 239 567 990 (1)	1,06963	9 573 000 000	0	×
FR0010371401	OAT 4,00 % 25 octobre 2038	26 534 000 000			4 659 641 400	
FR0013234333	OAT 1,75 % 25 juin 2039	30 941 000 000			0	×
FR0013515806	OAT 0,50 % 25 mai 2040	20 536 000 000			0	×
FR0010447367	OAT€i 1,80 % 25 juillet 2040	15 294 494 400 (1)	1,24548	12 280 000 000	0	
FR0010773192	OAT 4,50 % 25 avril 2041	38 446 000 000			5 469 099 000	
FR0014002JM6	OAT 0,50 % 25 juin 2044	11 402 000 000			0	×
FR0011461037	OAT 3,25 % 25 mai 2045	27 260 000 000			706 510 000	×
FR0013209871	OAT€i 0,10 % 25 juillet 2047	13 891 778 620 (1)	1,08538	12 799 000 000	0	×
FR0013257524	OAT 2,00 % 25 mai 2048	28 759 000 000			586 300 000	×
FR0013404969	OAT 1,50 % 25 mai 2050	33 195 000 000			191 900 000	×
FR0013480613	OAT 0,75 % 25 mai 2052	30 529 000 000			678 100 000	×
FR0014004J31	OAT 0,75 % 25 mai 2053	9 199 000 000			10 000 000	×
FR0010171975	OAT 4,00 % 25 avril 2055	20 118 000 000			11 124 918 000	
FR0010870956	OAT 4,00 % 25 avril 2060	16 696 000 000			8 833 404 100	
FR0013154028	OAT 1,75 % 25 mai 2066	14 075 000 000			1 211 200 000	×
FR0014001NN8	OAT 0,50 % 25 mai 2072	8 537 000 000			30 400 000	×

(1) valeur nominale x coefficient d'indexation (valeur nominale si le coefficient est inférieur à 1)

(2) valeur actualisée au 28 mars 2021; non offerte à la souscription

* Les certificats des titres créés après le 1er mars 2013 sont assortis de clauses d'action collectives (CAC) comme tous les titres obligataires de la zone euro, par conséquent non assimilables aux souches émises avant cette date.

DERNIERS INDICATEURS CONJONCTURELS

Production industrielle, glissement annuel	-0,2 %	11/2021
Consommation des ménages*, glissement annuel	-5,9 %	12/2021
Taux de chômage (BIT)	8,1 %	T3-2021
Prix à la consommation, glissement annuel		
* ensemble	2,8 %	12/2021
* ensemble hors tabac	2,8 %	12/2021
Solde commercial, fab-fab, cvs	-9,7 Md€	11/2021
" "	-7,7 Md€	10/2021
Solde des transactions courantes, cvs	-3,6 Md€	11/2021
" "	-2,5 Md€	10/2021
Taux de l'échéance constante 10 ans (TEC10)	0,32 %	31/1/2022
Taux d'intérêt à 3 mois (Euribor)	-0,55 %	31/1/2022
Euro / dollar	1,12	31/1/2022
Euro / yen	129,03	31/1/2022

* produits manufacturés
Sources : Insee, Minefi, Banque de France

SITUATION MENSUELLE DU BUDGET DE L'ÉTAT

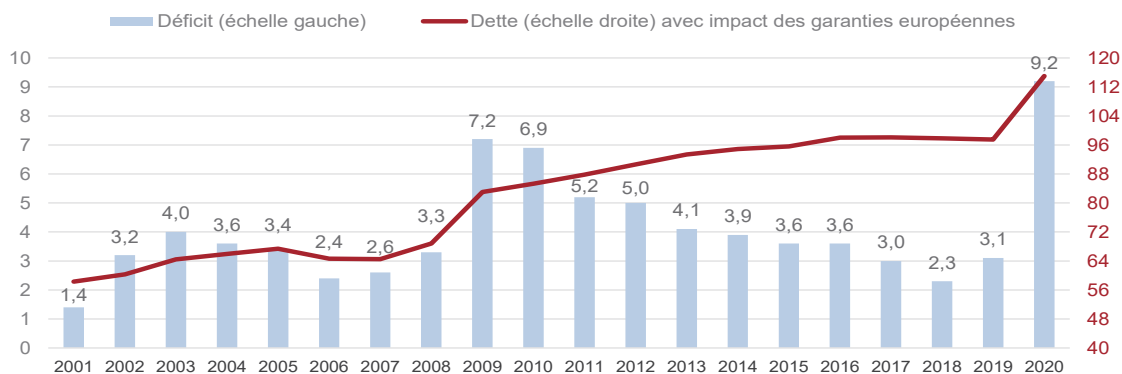
EN MILLIARDS D'EUROS

	2019	2020	niveau à la fin novembre		
			2019	2020	2021
Solde du budget général	-96,91	-172,68	-109,72	-171,38	-175,13
Recettes	301,07	282,69	256,39	238,95	272,13
Dépenses	397,98	455,37	366,11	410,33	447,26
Solde des comptes spéciaux du Trésor	4,06	-5,42	-4,21	-5,46	-5,89
Solde général d'exécution	-92,69	-178,10	-113,93	-176,85	-181,02

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance

FINANCES PUBLIQUES : DÉFICIT ET DETTE

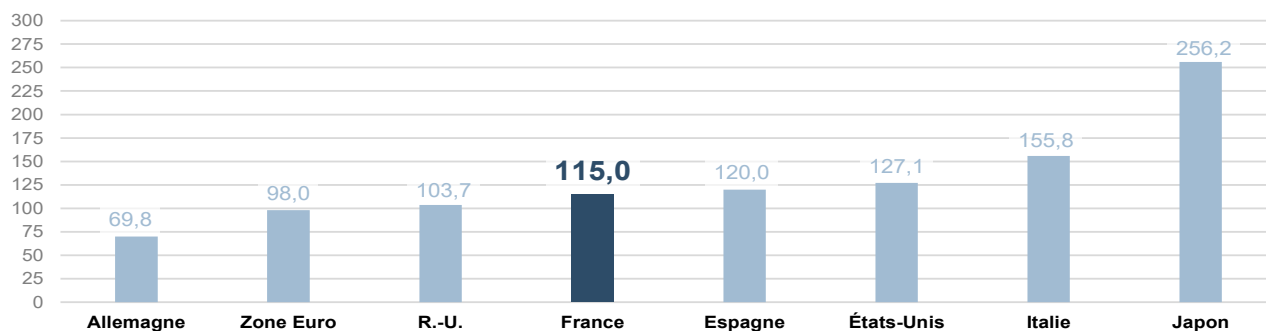
EN % DU PIB




Source : Insee

DETTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN 2020


EN % DU PIB



Sources : Eurostat, FMI, Insee

FÉVRIER 2022 

4 Indice de la production industrielle en décembre	8 Balance des paiements en décembre	8 Commerce extérieur en valeur en décembre	15 Réserves nettes de change en janvier	18 Indice des prix à la consommation en janvier - résultats définitifs	23 Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie en février
23 Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages en février	23 Inflation (IPCH) : indice de janvier	25 Comptes nationaux trimestriels : résultats détaillés - T4 2021	25 Indices des prix de production et d'importation de l'industrie en janvier	25 Indice des prix à la consommation en février (résultats provisoires)	25 Dépenses de consommation des ménages en biens : enquête de janvier

MARS 2022 

4 Indice de la production industrielle en janvier	14 Balance des paiements en janvier	14 Commerce extérieur en valeur en janvier	15 Réserves nettes de change en février	15 Indice des prix à la consommation en février (résultats définitifs)	17 Inflation (IPCH) : indice de février
24 Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie en mars	29 Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages	31 Indice des prix à la consommation en février - résultats provisoires	31 Dépenses de consommation des ménages en biens : enquête de février	31 Indices de prix de production et d'importation de l'industrie	31 Dettes trimestrielles de Maastricht des administrations publiques - T1 2022

Sources : Insee, Eurostat

Directeur de publication : Cyril Rousseau
Rédaction : Agence France Trésor
Disponible en français, anglais et également en arabe, chinois, espagnol, japonais et russe sur demande

www.aft.gouv.fr

Bloomberg : TREX<GO> • REUTERS : <TRESOR> • in • 

Cette publication, propriété exclusive de l'AFT, est protégée, dans toutes ses composantes, par les dispositions du code de la propriété intellectuelle, notamment celles relatives aux droits d'auteur. Toute reproduction des contenus, intégrale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, non autorisée par l'Agence, est strictement interdite. En conséquence, toute reproduction des contenus de l'œuvre, exclusivement limitée à des fins non commerciales, devra dans tous les cas obtenir l'autorisation du titulaire des droits. La demande d'autorisation devra être exercée auprès du directeur de la publication, par courriel, à l'adresse suivante : « contact@aft.gouv.fr ».

Les réutilisations devront indiquer la source et la date de la reproduction, assorties du symbole « © Agence France Trésor ».